



Numéro 115

Mardi 07 juillet 2015

Le zoom de la semaine

Dans le cadre des programmes d'occupation pour les requérants d'asile au bénéfice d'un permis N, que la SSEVT gère, sur mandat de l'ABR, pour le compte de nos communes membres, plusieurs d'entre eux travaillent actuellement en divers endroits. Ici, un requérant occupé à l'élimination du rumex, et autres indésirables, sur la montagne de Saules :



Un travail pénible, surtout lors de ces derniers jours, lorsque la canicule sévit !



De plus, il ne faut pas oublier que certains requérants sont des musulmans pratiquants et, qu'en cette période de ramadan, toute alimentation, qu'elle soit solide ou liquide, leur est interdite avant le coucher du soleil. De quoi accroître encore la difficulté de leur labeur et accentuer leur mérite !

**Attention, les vacances de la SSEVT étant quelque peu échelonnées cette année, notre laverie sera fermée, en ce qui la concerne, dès le 13 juillet et sa réouverture est programmée pour le lundi 27 juillet. (→au 31 : 07h30-14h30)
La fermeture de nos bureaux interviendra elle le 20 juillet, pour une réouverture agendée au lundi 03 août.**

Dans la poursuite de notre nouveau programme d'insertion sociale, le travail de transformation de palettes en bois continue :



Le hit de la semaine

Et parmi plein d'autres offres, de meubles, habits, accessoires et gadgets. Venez vous faire une idée de notre vaste catalogue.



« J'ai déjà essayé de payer mes impôts avec le sourire, ils préfèrent un chèque. » Jean Yanne

« Chaque fois que mon percepteur revenait, je payais un impôt sur le revenu. » Raymond Devos

« Le percepteur est un homme vraiment intraitable dans l'exercice de ses "ponctions". » Serge Mirjean

« Un candidat aux élections présidentielles d'un pays sud-américain particulièrement corrompu a promis de rendre les pots de vin déductibles fiscalement s'il était élu. » Marc Escayrol

La Croix-Rouge suisse lance un petit test, vite rempli et notamment [accessible sur le site de la Croix-Rouge Jura bernois](#), pour savoir quel type de héros se cache en vous. Baptisé « [Redcross Heroes](#) », il vise en fait à déterminer quel type de bénévolat vous seriez apte à remplir au service de l'institution.

Édito

Chers amis,
Mais quelle mouche, de surcroît même pas suzukii, a donc piqué la Conférence suisse des impôts ? Réunissant les administrations fiscales cantonales et l'Administration fédérale des contributions (AFC), dépendante du Département fédéral des finances d'Eveline Widmer-Schlumpf, ladite Conférence préconise de fixer à 30% l'imposition d'un abonnement général des CFF offert, tout ou en partie, par leur employeur aux employés des entreprises de transport publics, et ce à titre de revenu imposable. La mobilité douce, que paraît-il on cherche à encourager, et l'écologie vous disent Merci ! Alors que les frais de transport sont généralement déductibles de nos déclarations, ceux à qui l'on octroie une facilité pour supprimer lesdits frais, se verront donc pénalisés pour cet avantage. Dans la même optique, les nombreuses heures passées par les conseillers fédéraux à bord des hélicoptères du Service de Transport aérien de la Confédération (STAC), dont le plus gros consommateur Johann Schneider-Ammann précise bien qu'il ne les utilise qu'exclusivement dans le cadre de ses fonctions, et uniquement lorsque cela est nécessaire, leur seront-elles également taxées à titre de revenus imposables ? N'omettez donc pas, dans la haute logique de vos infinies aberrations, d'instaurer de toute urgence, en cas d'idylle entre une contrôleuse et un contrôleur ou un chef de train, une taxounette sur leurs transports amoureux ! Pour le prix dérisoire de l'AG, qui permet déjà le train et le bateau, on ne va quand même pas en plus, en autoriser certains à s'envoyer en l'air gratuitement, non mais !

Agenda

07.07.2015-13.07.2015

08 au 11.07.2015 Malleray :
[Open Air Cinéma](#)

11.07.2015 La Neuveville :
[GIUFA : World music \(I\)](#)

11.07.2015 Reconviiler :
[Tournoi de pétanque ouvert à tous](#)

12.07.2015 Moutier :
[BRUNCH POP canadien](#)

Grande journée pour la SSEVT, ce jeudi dernier 02 juillet. Après avalisation lors de son assemblée, la SSEVT est très fière de pouvoir vous annoncer officiellement l'adhésion de trois nouvelles communes à notre structure. Valbirse, née de la fusion de Malleray, Bévilard et Pontenet, ainsi que Petit-Val, née de la fusion de Châtelat, Monible, Sornetan et Souboz, qui toutes faisaient déjà partie de notre défunt syndicat avant leur fusion, réintègrent donc la SSEVT sous sa nouvelle formule. De plus, la commune de Moutier adhère également à notre association, portant donc ainsi à neuf, le nombre de nos communes membres. C'est avec un immense plaisir que la SSEVT souhaite la bienvenue, à ces nouveaux partenaires de travail. Notre site internet sera, petit à petit, actualisé pour intégrer les nouvelles communes dans sa présentation, et nous nous emploierons prochainement à agrémenter de nouvelles photos, et personnaliser ainsi un peu plus, les onglets voués à la présentation de ces lieux.

A participé à l'élaboration de ce numéro : MR ALAIN STAUB